

OHADA/RDC MARAT HON DES SEMINAIRES DE FORMATION A KINSHASA EN RAPPORT AVEC LES MODIFICATIONS OPEREES EN SYSCOHADA

Deuxième édition des séminaires de formation subventionnés

Répondant à la demande de son public, le **Centre de formation en Administration des Affaires, Commerce, Entrepreneuriat et Métier**, en sigle **CFAC Congo**, en collaboration avec ses différents partenaires, organisent à Kinshasa en République Démocratique du Congo, des séminaires de formation gratuits et ceux à titre onéreux sur la **fiscalité**, l'**entrepreneuriat/projet**, la **Comptabilité de Gestion** et la **comptabilité générale**, en rapport avec les modifications du référentiel comptable de l'OHADA.

A l'issu desdites formations gratuites, un test sera organisé au profit des jeunes diplômés en Administration des affaires (gestion), au cours duquel une dizaine d'entre eux sera recruté, pour bénéficier de trois mois de recyclage, avant d'être transmis en stage pratique auprès des cabinets partenaires.

A. SEMINAIRES GRATUITS, TOTALEMENT SUBVENTIONNES

Thème 1 : COMPTABILITÉ GENERALE : L'immersion de la pratique du SYSCOHADA révisé

- **Date** : du 23 au 31 décembre 2019, de 10h 00' à 18h 00'
- **Lieu** : Salle de Licence en FBA UPC
- **PAF** : gratuite (offre très limitée et soumise à d'autres conditions)

Résumé

Ce séminaire aborde les notions de la comptabilité, eu égard aux changements opérés dans le nouvel acte uniforme OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière. Ces changements qui épousent les fondements de la comptabilité anglo-saxonne, entérinent la mutation de la comptabilité générale vers la comptabilité financière.

L'acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière révisé adopté en février 2017, est entré en vigueur depuis le 1er janvier 2018 pour les comptes personnels et sociaux des entités, et le 1er janvier 2019 pour les comptes consolidés et comptes combinés des entreprises tenues de présenter les états financiers aux normes IFRS (entreprises cotées et entités procédant à un appel public à l'épargne). Ce changement nécessite des formations adaptées pour ceux qui ne maîtrisent pas la comptabilité et pour ceux qui souhaitent développer leurs capacités comptables en basculant leurs connaissances eu égard aux révisions de la comptabilité.

Cette formation cible tout praticien de la comptabilité en général ainsi que les étudiants et jeunes diplômés ayant appris la comptabilité avec l'ancien SYSCOHADA ou le PCGC en particulier, ils trouveront leur part, en vue non seulement d'être compétitif sur le marché d'emploi, mais aussi et surtout, en vue d'être à jour avec les notions comptables.

Plan sommaire de la formation (détails en attache)

Module 1 : Présentation de l'OHADA et évolution du système comptable de l'OHADA

Module 2 : Rappel sur les notions comptables élémentaires et des documents comptable

Module 3 : Analyse des contenus, fonctionnement et traitement des comptes des classes 1 à 8 du SYSCOHADA en tenant compte des révisions

Module 4 : Préparation et présentation des états financiers selon le nouveau référentiel comptable de l'OHADA

A. Notions sur les états financiers du SYSCOHADA révisé

B. Assimilation du Montage des états financiers sur logiciel

Module 4 : Monographie comptable en SYSCOHADA révisé

- ☐ Opérations d'ouverture
- ☐ Opérations usuelles
- ☐ Opérations sporadiques
- ☐ Elaboration du grand-livre
- ☐ Elaboration de la balance provisoire
- ☐ Travaux de fin d'exercice ou d'inventaire
- ☐ Elaboration de la balance après inventaire

Module 5 : Détermination des résultats et remplissage des états financiers

A. Détermination des résultats en SYSCOHADA révisé

- ☐ Résultat comptable
- ☐ Passage du résultat comptable au résultat fiscal
- ☐ Résultat net

B. Présentation des états financiers manuels, sur excel et sur logiciel

Thème 2 : FISCALITE : La fiscale congolaise et les implications de la révision du SYSCOHADA.

Date : du 02 au 04 janvier 2020 de 10h 00' à 18h 00'

Lieu : Salle de Licence en FBA UPC

PAF : gratuite (offre très limitée et soumise à des conditions)

Ce séminaire forme les jeunes diplômés, les demandeurs d'emplois, ainsi que les professionnels des différentes entités aux notions générales de la fiscalité congolaise qui présentent d'importants défis en termes de sa complexité et de son amovibilité, ainsi que les notions sur les procédures fiscales telles que révisées.

Malgré les modifications opérées en SYSCOHADA, les états membre de l'OHADA gardent leur souveraineté en matière fiscale, bien qu'il faille contextualiser dans une certaine mesure, certains indicateurs de la fiscalité, en rapport avec ce nouveau référentiel de la comptabilité

Objectif général

Les participants acquerront une compréhension rigoureuse et des compétences nécessaires pour gérer la fiscalité des entités économiques dans une optique d'optimisation fiscale. Ils seront à mesure non seulement de défendre la fiscalité de leur entité face à une mission fiscale, mais aussi et surtout, ils seront capables d'utiliser les méthodes fiscales préventives en vue d'éviter tout redressement du fisc.

Plan sommaire de la formation (détails en attache)

A. NOTIONS DE LA FISCALITE ET IMPÔT

A.1. DEFINITION

A.2. LES DIFFERENTS ESPECES D'IMPOTS

A.3. LA TECHNIQUE DE L'IMPOT

A.3.1. La détermination de la matière imposable

A.3.2. L'évaluation de la matière imposable

A.3.3. La liquidation

A.3.4. Le recouvrement

B. LES DIFFERENTS IMPOTS EN R.D.C.

B.1. IMPOTS DIRECTS

B.1.1. Impôt réel : Impôt foncier (I.F.); Impôt sur les véhicules (I.V.); la taxe spéciale de circulation routière (TSCR) et Impôt sur la superficie des concessions minières et de concessions d'hydrocarbures

B.1.2. Impôt cédulaire sur les revenus : Impôt sur le revenu locatif (I.R.L.), Impôt Mobilier (I.M.) et

B.1.2.3. Impôt sur les revenus professionnels : IPR, IER, IBP

B.2. IMPOTS INDIRECTS :

B.2.1. Taxe sur la valeur ajoutée

C. PARAFISCALITE (Taxes, Droit de douane et Droit accise)

D. PROCEDURES FISCALES EN RDC

D.1. Source légale

D.2. Procédures en matière des déclarations

D.3. De l'exercice du droit de contrôle

D.4. Procédures en matière de recouvrement

D.5. Commentaires sur l'application des pénalités

D.6. Réclamation et recours

B. SEMINAIRES A TITRE ONEUREUX, PARTIELEMENT SUBVENTIONNES

Thème3 : COMPTABILITÉ DE GESTION : Détermination du prix de revient, contrôle et élaboration de la structure des prix suivant la législation en vigueur et le SYSCOHADA révisé

- **Date : du 18 au 23 novembre 2019** (lundi à vendredi de 16h 00' à 20h 00', samedi de 10h 00' à 17 h 00')
- **Lieu : Salle de formation du Cabinet CFAC à l'immeuble SABENA**

Ce séminaire forme les professionnels, ainsi que les entrepreneurs des différentes activités, aux notions de contrôle des coûts de production/ d'achat, ainsi que le prix de revient réel et le prix de vente légal qui présentent d'importants défis en termes de sa complexité et de son amovibilité. Il abordera aussi les notions de la structure des prix telle que préconisées par les Lois du pays.

Objectif général

Les participants acquerront une compréhension rigoureuse et des compétences nécessaires pour dégager clairement les coûts d'acquisition d'un bien acheté localement ou le prix de revient d'un produit fabriqué, en vue de permettre la fixation du prix de vente qui tiendra compte des marges bénéficiaires espérées et celles légales.

Cette formation permettra en outre aux participants d'acquérir les habilités d'élaborer et de présenter à l'administration, les structures des prix légales des produits ou des services à livrer aux clients, en vue d'éviter les sanctions telles que prévues par la Loi.

A l'issue de la formation, les séminaristes seront aussi capables de contrôler les coûts, tout en dégageant le seuil de rentabilité, le seuil de fermeture et les écarts de gestion.

Plan sommaire de la formation (détails en attache)

Module 1 : Principes généraux de la comptabilité de gestion

Module 2 : Détermination des coûts de revient et prix vente

A. Méthodes des coûts de revient complet

- ☐ Méthode d'imputation global
- ☐ Méthode d'imputation des charges avec les avoir répartie par fonction (centres des frais)
- ☐ Méthode des sections homogènes (centres d'analyse)
- ☐ Méthode d'imputation rationnelle

B. Méthodes des coûts de revient partiel

- ☐ Méthode des coûts directs
- ☐ Méthode des coûts variables
- ☐ Méthode des coûts d'activité

B. Méthode ABC

Module 3 : Contrôle de gestion par l'analyse des seuils de rentabilité et des écarts

A. Analyse des seuils de rentabilité et de fermeture en quantité ainsi qu'en chiffre d'affaires

B. Analyse des écarts sur quantité, sur prix et mix, ainsi que le jugement desdits écarts

Module 4 : TECHNIQUES D'ELABORATION ET D'ANALYSE DES STRUCTURES LEGALES DES PRIX

- ☐ Structures des prix des produits fabriqués localement
- ☐ Structures des prix des produits importés
- ☐ Structures des prix des services
- ☐ Structures des prix des services particuliers (tarifs hôteliers, ...)
- ☐ Structures des prix des produits stratégiques (carburant, eau, électricité, ...)
- ☐ Structures des prix du secteur de télécom

Thème 4 : ENTREPRENEURIAT & PROJET : Création d'entreprise et plan d'affaires (Montage du projet d'investissement)

- **Date : du 09 au 14 décembre 2019 (lundi à vendredi de 16h 00' à 20h 00', samedi de 10h 00' à 17 h 00')**
- **Lieu : Salle de formation du Cabinet CFAC à l'immeuble SABENA**

Description et objectifs du programme

Ce programme de formation vise à permettre aux candidats d'acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes qui permettent de se lancer en affaires, de démarrer son entreprise, d'élaborer un plan de marketing, de communication et une stratégie de vente, de négocier son financement et de monter personnellement son plan d'affaires. L'occasion est alors donné à l'apprenant de profiter pour mettre en musique le projet qui le transverse chaque jour à l'esprit, en vue de permettre un bon début de lancement de son entreprise.

Plan sommaire de la formation (détails en attache)

Module 1 – Projet d'entreprise

- Projet d'entreprise et profil d'entrepreneur
- Création d'entreprise (démarches, coûts, exigences)

- Présentation des formes juridiques d'entreprises et incidences juridiques et fiscales du choix de chacune d'entre elles.
- Faisabilité et viabilité du projet

Module 2 – Environnement des affaires et revues des projets rentables en RDC

- Secteurs porteurs
- Les grandes tendances
- Les incitations fiscales, douanières et parafiscales existantes en RDC

Module 3 – Structure du plan d'affaires

- Structure du plan d'affaires
- Éléments conceptuels du plan
- Révision et structuration des projets des participants
- Conception de différents modèles de plan d'affaires

Module 4 – Plan Marketing

- Analyse de marché
- Plan Marketing (Les 4 P, 5 P, 6 P ou 8 P)
- Budget de Marketing

Module 5 – Planification des ressources

- Inventaire des ressources matérielles, techniques et humaines
- Plan des opérations
- Plan des ressources humaines
- Budget des ressources nécessaires et échéancier

Module 6 – Plan financier

- Notions essentielles pour comprendre les états financiers
- Évaluation du coût du projet d'entreprise
- Structure financière et sources de financement
- Montage financier
- États financiers prévisionnels

Module 7 – Analyse des risques et sensibilité du projet

- Analyse SWOT du projet
- Analyse des risques inhérents au projet
- Étude de la sensibilité de la rentabilité du projet

Module 8 : Analyse de faisabilité et choix du projet ;

- Analyse du projet par la méthode de la VAN
- Analyse du projet par la méthode du TRI
- Analyse du projet par la méthode de l'indice de profitabilité
- Analyse du projet par la méthode de la période de récupération du capital investi
- Rentabilité du projet dans le temps

Module 9 : Suivi et évaluation du projet d'investissement ainsi que méthodes de gestion efficace d'activités.

Pédagogie

Un mix de méthodes pédagogiques sera privilégié, en alternant présentations magistrales, discussions dirigées, des illustrations pratiques et des analyses de cas personnels des participants.

Ces formations font appel au vécu des participants et aux expériences des formateurs

Public cible

Ces formations s'adressent aux collaborateurs des services comptables et financiers, des actuels ou futures entrepreneurs, ainsi que toute personne souhaitant comprendre la fiscalité, la logique de calcul des coûts et de la structure des prix telle que préconisée par les Lois. Donc elles intéresseront notamment :

- Les étudiants et les jeunes diplômés en gestion ou en Administration des affaires.
- Les comptables et fiscalistes des entités
- Les Responsables des finances.
- Les entrepreneurs et gestionnaires des entités économiques.
- Toutes personnes désirant acquérir les notions de comptabilité, fiscalité, comptabilité de gestion, structure des prix entrepreneuriat et projets.

L'inscription

L'enregistrement des séminaristes se déroule chaque jour à l'adresse indiquée supra. Vu l'importance de la matière à développer face au nombre très limité des places et des autres infrastructures liées à l'organisation, il est préférable de prendre son inscription au moins une semaine avant la date de la tenue de la formation. Les retardataires seront placés sur la liste d'attente pour n'être admis qu'en cas de disponibilité des places.

L'inscription à la formation donne droit selon le type de formation, aux supports de formation, à une liste des comptes du système révisé, à un brevet de participation, ainsi que une pause-café.

Une réduction de 50% est réservée aux étudiants et jeunes diplômés à la recherche d'emplois désireux suivre d'autres séminaires de formation payante.

Animateurs :

- Les séminaires seront animés par un pool d'Experts en gestion et praticiens du Système comptable OHADA membres de l'Association **CFAC**, composé des Experts-comptables, Experts fiscaux, Dirigeants d'entreprises, Chefs comptables, Enseignants de profession, Auditeurs et Autres praticiens expérimentés dans les domaines respectifs.

Pour plus de renseignements et l'inscription, veuillez contacter :

Madame Filiane BOLAMBA

Le centre de formation en Administration des Affaires, Commerce, Entrepreneuriat et Métier «CFAC»

Immeuble SABENA, 6^e étage, local 3, Boulevard du 30 juin n°33, Kinshasa-Gombe/RDC (Réf : SONAS)

Tél : +243 85 049 00 00 / +243 897952694 / +243 814015926 / +243 99 99 21 417

E-mail : cfac.rdc@gmail.com

Bureau ouvert : de 08 heures à 20 heures